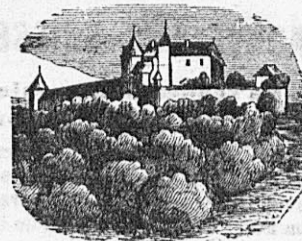




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9^h 12^h 27 (d. j. f. 15^h 20^h 17. BULLE, dép. 5^h 10^h 13^h 15 (13^h 17) 17^h 55

ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois » 2 50
Étranger . . 1 an » 9 50
 . . . 6 mois » 5 50
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

ANNONCES
District de la Gruyère:
Une seule insertion . . . 20 cts
Annonces répétées . . . 16 »
Canton: Première insertion . . 20 »
Les suivantes . . . 15 »
Suisse 25 »
Étranger 30 »
la ligne ou son espace.
Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.
Réclames 40 cts. la ligne
S'adresser à
Publicitas, S.A. suisse de publicité,
Bulle (Cercle catholique, au 1er).

Au Grand Conseil.

Session de Novembre.

Séance du 10 novembre 1920.

Présidence : M. Eug. Grand.

Budget de l'Etat.

Après avoir liquidé le budget de l'École normale de Hauterive, M. Delella rapporte sur celui de l'Etat qui se présente avec les chiffres suivants :

Recettes	Fr. 12 355 973.40
Dépenses	» 12 212 302.40
Bonif. du serv. ordin.	Fr. 143 671.—
Service extraordinaire.	
Recettes	149 800 —
Dépenses	813 372.42
Déficit serv. extraord.	Fr. 665 572.42
Déficit général	Fr. 521 901.42

Le budget de 1920 prévoyait un déficit de 1 429 227 fr. 38.

M. le Rapporteur commente, dans les grandes lignes, le message du Conseil d'Etat. Il ne s'effraie nullement du déficit de 501 901 fr. 40 : il déclare que d'autres cantons ont inscrit en leurs budgets des chiffres plus importants. A comparer aux budgets précédents, le budget de 1921 est tout à fait normal. L'augmentation des dépenses est due à la réforme des traitements et à l'amélioration de l'administration. Pour équilibrer les finances, il se reste qu'à augmenter les recettes et à diminuer les dépenses.

Réflexion bien en lantane que celle émise par M. le Rapporteur de la Commission d'économie publique. Augmenter les recettes, c'est assez facile, puisqu'il n'y a qu'à puiser dans la poche du contribuable ; mais diminuer les dépenses, c'est bien illusoire. Il arrive rarement que la commission d'économie publique rogne sur les budgets ; elle est au contraire toujours d'accord pour sanctionner de nouvelles taxes et des surcroûts d'impôts.

Quand donc entendra-t-on au Grand Conseil des propositions tendant à économiser les deniers du contribuable ? On parle même d'augmenter le prix du sel. Il faut bien espérer qu'il se trouvera quelques députés pour s'opposer à cette prochaine dîme.

M. le député Gross a donné une statistique montrant que depuis deux ans le citoyen fribourgeois paie 66 % d'impôts de plus qu'auparavant. Il constate aussi que notre budget n'est pas équilibré par la nouvelle loi fiscale, que l'on table sur des recettes futures certaines, comme par exemple une partie des valeurs des Entreprises électriques de la Banque de l'Etat.

M. le Directeur des finances brosse un tableau de la situation économique de notre canton. Il insiste sur le fait qu'il doit conserver son caractère purement agricole. Le danger qui menace notre petite république est l'exode rural et le fonctionnarisme.

M. Bartsch se fait le défenseur des fonctionnaires qui sont une conséquence du développement des services publics.

L'industrie, les arts et métiers doivent être encouragés chez nous, car ce sont de grosses sources de revenu pour un pays. La création de nos services électriques a été une initiative très heureuse.

Nos usines rapporteront leur maximum à la condition que l'énergie soit dépensée sur place, et c'est pour cette raison que l'Etat doit encourager l'industrie, puisqu'il est lui-même le plus gros industriel du canton grâce à ses services industriels.

Quant à l'exode rural, il a été provoqué en bonne partie par l'emploi des machines agricoles qui a poussé vers les villes de nombreux campagnards ne trouvant plus d'occupation aux champs.

M. Perrier se déclare opposé au mauvais fonctionnarisme ; il estime que notre canton doit conserver son caractère agricole.

M. Paul Morard combat la centralisation et recommande la collaboration des partis de l'ordre. Nous avons lieu de nous déclarer satisfaits de l'appui de la minorité.

Après quelques paroles de M. Zimmermann et pour clore ce débat, presque académique et philosophique, l'entrée en matière sur le budget de 1921 est acceptée à l'unanimité.

Organisation forestière.

M. Liechti rapporteur. Le Grand Conseil a décidé de modifier la loi de 1876 sur l'organisation forestière dans le sens d'une augmentation du fonctionnarisme forestier. MM. les députés Gustave Dupasquier et Bovet se sont montrés assez froids à l'égard de la création de six ou huit arrondissements forestiers. Avec raison, ces messieurs estiment que l'état actuel pourrait suffire. Le Grand Conseil a passé outre et a voté la loi.

A la Banque de l'Etat.

Le secrétariat donne lecture d'une lettre de M. Emile Bise qui donne sa démission de membre du Conseil d'administration de la Banque de l'Etat, à la suite de sa nomination au sein du Conseil de la Banque Commerciale, anciennement Banque Cantonale.

Commissions.

Le Bureau a composé comme suit la commission des endiguements : MM. Charles Chassot, Chatton, Currat, Dupasquier Emile, Parler, Perrottet et Wolhauser.

Commission du projet de loi sur les retraites : MM. Bovet, Criblet, Eiseiva, Léon Genoud, Hans Gatknecht, Jango, Paul Morard, Rosset, Zimmermann.

Commission du projet de loi sur l'assurance contre la mortalité bovine : MM. Victor Chassot, Chattagay, Deschenaux, Ducrest, Gustave Dupas-

quier, Oscar Genoud, Jacob Gatknecht, Piller, Pochon.

La séance est levée à midi 45.

Séance du 12 novembre.

Sont présents 75 députés.
M. Léon Genoud dépose une demande d'interpellation priant le Conseil d'Etat de s'expliquer sur le travail de réorganisation de l'assistance.

L'association du personnel de l'Etat, les professeurs de nos divers établissements d'instruction, le corps enseignant primaire et le corps de gendarmerie adressent au Grand Conseil une requête sollicitant le maintien des allocations pour enfants, dont le budget prévoit la réduction de moitié.

Renvoyé à la commission des pétitions.

Budget de l'Etat.

On entreprend ensuite l'étude du budget de l'Etat. Le total des recettes ordinaires atteint, comme nous l'avons dit plus haut, 12 355 973 fr. qui sont répartis de la façon suivante :

1. Propriétés de l'Etat, Fr. 4 490 500
2. Droits régaliens » 91 000
3. Impôts » 6 652 500
4. Amendes, émoluments » 131 500
5. Recettes diverses » 200 500
6. Retenues de recettes » 880 973

M. le Directeur des finances constate que les Chemins de fer électriques de la Gruyère ne fournissent rien à l'Etat par le fait de la journée de huit heures qui oblige à engager du personnel.

Le Conseil d'Etat fera des démarches à Berne, de façon que les C. E. G. ne soient pas soumis à la journée de huit heures. La part des Entreprises électriques fribourgeoises devra de son côté être réduite de 300 000 à 240 000 francs.

Banque de l'Etat et Electrobank.

M. le député Charles Chassot interpelle le gouvernement au sujet d'une somme de 1 300 000 fr. que la Banque de l'Etat aurait versée à cette entreprise en 1917. Il fait état du communiqué à la presse après la réunion des créanciers qui a eu lieu mercredi à Zurich et déclarant ce qui suit :

L'assemblée des créanciers de la Banque pour les entreprises électriques s'est tenue mercredi. Plus de mille créanciers y assistaient, représentant un capital-obligations de 81 734 000 francs. C'est le 88 % du capital total. L'avenir de la Banque, engagé principalement en Allemagne, a subi du fait du change une dépréciation considérable. Les actionnaires ont déjà consenti à une perte de 56 millions ; les porteurs d'obligations étaient invités à souscrire à la transformation de leurs créances en actions.

Quatre établissements intéressés dans l'Electrobank ont assumé de garantir les créanciers jusqu'à concurrence de 49 millions : la Deutsche Bank à Berlin, la Berliner Handelsgesellschaft, l'Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft et la Société de crédit suisse.

Les propositions du Conseil d'administration ont été vivement combattues. Un des déposants a relevé que, en 1917, quand l'entreprise se trouvait déjà de 30 millions en dessous de ses affaires, elle payait encore un dividende sur un bénéfice fictif.

Les défenseurs des propositions du conseil d'administration ont mis en garde l'assemblée contre un vote négatif, qui compromettrait les chances de restauration de l'entreprise.

Finalement, les propositions du conseil d'administration ont été acceptées à une majorité considérable.

Le bilan de l'Electrobank soldait au 30 juin 1920 par un passif de 66 millions. L'équilibre entre l'actif et le passif a été rétabli par le sacrifice des 1/4 du capital actions. Mais, depuis lors, la baisse du change a de nouveau creusé un déficit de 10 millions.

M. Chassot ajoute que notre Banque de l'Etat a encore des fonds placés dans l'entreprise Motor qui est engagée à Lonza. Il constate qu'en 1917 déjà, l'Electrobank était dans une pénible situation et que c'est alors que notre banque a fait le prêt en question. Il estime que la lumière doit être faite sur cette affaire.

Notre banque est là pour servir les intérêts du pays. Lorsqu'on fribourgeois demande un prêt à notre institut financier, il est souvent éconduit par une fin de non-recevoir et pourtant la Banque de l'Etat est « notre » banque et non pas celle des étrangers. On souhaiterait voir à la tête de la banque un fribourgeois qui comprenne les vrais intérêts du pays.

M. Chatton déclare que les bruits relatifs à nos pertes sont erronés. L'orateur ne peut entrer dans les détails.

M. Daguet, président du Conseil d'administration de notre banque, dit qu'en 1917 il était nécessaire de placer les fonds disponibles restants de l'emprunt de 17 millions des Services industriels. Il donne quelques explications sur l'arrangement que l'Electrobank a conclu avec ses créanciers.

Sur une question précise de M. Chassot, M. Daguet déclare que la Banque de l'Etat a liquidé sa situation avec l'Electrobank : Nous nous en tirons avec des dommages courants et normaux. Savoir gagner de l'argent est un art, ajoute-t-il, mais savoir en perdre est aussi un art.

M. Chassot se réserve donc jusqu'à la présentation des comptes de la Banque de l'Etat, en mai prochain. A ce moment là nous saurons ce que nous a valu cette opération financière.

Commerce du bois :

M. Ignace Comte critique le mode pratiqué par l'autorité forestière cantonale, en ce qui concerne la restriction des coupes de bois et le prix même des bois.

M. le Directeur des finances justifie encore le placement du reliquat du dernier emprunt et montre tout ce que la Banque de l'Etat est en droit d'attendre de sa nouvelle direction. M. Chatton répond encore à M. Comte que le seul souci de l'équilibre du budget motive la façon d'agir de l'administration forestière.

(A suivre).

NOUVELLES SUISSES

La séance inaugurale de la Société des Nations.

Lundi matin, à 10 heures et demie, la sonnerie des cloches de toutes les (glises de Genève annonçait l'ouverture imminente des délibérations de la Société des Nations. La ville est pavée.

Les membres du Conseil fédéral, du gouvernement genevois, la députation des Chambres fédérales, le Grand Conseil de Genève et les autorités municipales se rendent de l'Hôtel de Ville à la salle de la Société des Nations. La gendarmerie et les huissiers des corps constitués précèdent le cortège. Les délégués étrangers arrivent par groupes.

A 11 heures, la salle est remplie. Les représentants de la presse et le public occupent jusqu'aux dernières places.

Au milieu d'un silence solennel, M. Hymans, premier délégué belge, président de la Société des Nations, se lève et donne lecture de la lettre de convocation du président Wilson. Puis M. Hymans donne la parole à M. Motta, président de la Confédération suisse, qui prononce un grand discours que le cadre de notre journal ne nous permet pas de reproduire.

M. Hymans a répondu au discours de bienvenue de M. Motta.

On passe ensuite à la nomination du président.

M. Hymans est élu président par 35 voix sur 41 suffrages. C'est un grand honneur rendu à la Belgique.

Un nouveau krach. — La caisse d'épargne appelée le Crédit mutuel ouvrier de La Chaux-de-Fonds a fermé ses portes vendredi matin, à la suite des pertes sur le change qu'elle a eues sur les créances russes et allemandes. Le passif est d'environ 300 mille francs.

La crise horlogère. — La situation s'aggrave dans l'horlogerie et atteint maintenant toute la région horlogère. C'est ainsi que les villages des environs de La Chaux-de-Fonds, qui paraissent être les moins atteints, commencent à chômer. Au Locle, par exemple, où les fabriques d'horlogerie n'avaient que peu de chômage, on vient de signifier à une partie du personnel que le travail sera réduit.

Reprise des relations commerciales avec la Russie. — Des commerçants étrangers venant d'Allemagne font des achats en Suisse dans différentes branches de l'industrie pour le compte de

la Russie. Ils paient leurs achats avec du platine et de l'or.

Un secrétaire qui prend des vacances. — Le secrétaire de l'Association des mécaniciens et chauffeurs suisses, Wegmann, a pris des vacances sans attendre l'entrée en vigueur de la nouvelle loi et sans demander d'autorisation. Le comité ayant eu la curiosité de procéder à l'examen des livres et de la caisse, a constaté de nombreux faux dans les premiers et un déficit de 33 000 fr. dans l'autre. On a lieu de croire que Wegmann s'est réfugié en Italie.

Belvédérisme suisse. — Le congrès de la Fédération des ouvriers des communes et de l'Etat, à Zurich, a adopté les nouveaux statuts qui prévoient que le but de la fédération est notamment: la socialisation par le prolétariat. Il fut décidé de créer un fonds de combat qui devra arriver à 100.000 francs avant qu'on en fasse usage.

Le président de la Confédération arbitre. — L'Italie et la Yougoslavie ont convenu de soumettre désormais leurs différends à l'arbitrage du président de la Confédération suisse.

Tués dans le tunnel. — Un conducteur de la ligne de Lœtschberg, M. Mayenbach, n'a pu depuis une année, contrôler, pendant la marche du train, entre Lalden et Auserberg, le frein de la voiture, lorsqu'un passant dans un tunnel, sa tête heurta une pierre qui faisait saillie. Tué sur le coup, Mayenbach tomba sous le train qui lui coupa une jambe. Ce n'est qu'à la station de Hohen que l'on constata sa disparition. Une colonne de secours aussitôt envoyée à sa recherche releva son cadavre.

Le nouveau tarif postal. — Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale un projet d'aggravation temporaire des taxes postales. Le nouveau tarif sera valable pendant un an, dès le 1^{er} janvier prochain, sauf pour les journaux.

Voici ce tarif: lettres et petits paquets jusqu'au poids de 250 gr., 20 centimes; rayon local, 10 centime.

Cartes postales simples, 10 cent; cartes postales doubles, 20 cent; échantillons sans valeur, 10 cent; jusqu'à 250 gr., 20 cent; de 250 à 500 gr.

Imprimés, 5 cent; jusqu'à 50 gr., 10 cent; de 50 à 250 gr., 20 centimes de 250 à 500 gr.

Les imprimés provenant des bibliothèques circulantes, ainsi que des bibliothèques publiques paieront 30 centimes par 2 kilogrammes pour l'aller et le retour.

Journaux et revues: 1 1/2 centime par exemplaire jusqu'à 60 gr., 2 cent. de 60 à 100 gr., et 1/2 cent. de plus pour chaque 50 gr. ou fraction de 50 gr. supplémentaire.

Le Conseil fédéral appliquera à chaque exemplaire de journaux étrangers parvenant en Suisse par un autre moyen que celui de la poste aux lettres la taxe interne des imprimés.

Objets recommandés: taxe supplémentaire, 20 centimes.

Paquets: 30 cent. jusqu'à 500 gr., 50 cent. de 500 gr. à 2 kgr. 500. 80 cent. de 2 kg. 500 à 5 kg. 1 fr. 50 de 5 à 10 kg., 2 fr. de 10 à 15 kg. Au-dessus de 15 kg., taxe selon la distance: 60 cent. par 5 kg. jusqu'à 100 kilomètres, 1 fr. jusqu'à 200 km., 1 fr. 50 jusqu'à 300 km., 2 fr. au-delà de 300 km.

Retournevements: 10 centimes par 10 fr., avec un minimum de 15 centimes en sus de la taxe de transport.

Soleure. — Suite d'accident. — A l'hôpital cantonal d'Oten est décédé l'ouvrier Friedrich Grossenbacher de Wangen, ce qui porte à cinq le nombre des victimes de l'explosion qui s'est produite dans les usines Husziker, à Oten.

Vaud. — Tué par un train — M. John Lecoulter, âgé de 51 ans, serrurier, employé à Nyon et habitant Vich, traversant les voies pour prendre le train à la gare de Gland a été happé par la locomotive d'un train se dirigeant sur Lausanne et décédé. On croit que la mort a été instantanée.

A L'ÉTRANGER

IRLANDE

Nouvelles échauffurées.

Vendredi, dans le comté de Kerry, près de Stralle, les policiers escortant un groupe de journalistes sont tombés dans une embuscade. Le combat a été des plus acharnés. Six prisonniers suspects ont été faits, mais au moment où on allait les emmener, les sinistres se sont élevés et les policiers furent contraints de battre en retraite. Le combat a duré une heure et demie. Les journalistes et leur escorte sont revenus à Castlesand sans épreuve de pertes. Plusieurs blessés ont été signalés du côté sinistère.

Deux automobiles gouvernementales sont tombées samedi dans une embuscade, l'une près de Tipperary; deux des occupants ont été tués; l'autre près de Charhill, dans le comté de King; celle-ci était occupée par douze personnes, dont deux ont été tués.

amour, de sa probité: un mariage possible pour elle avec M. de Fronville. Tout ce qui contribuait à calmer les angoisses de son ami lui agréait donc par le fait même.

De joyeuse, confiante, jeune qu'elle était dans les premiers temps, parce qu'elle s'alimentait de souvenirs, la conversation des trois camarades avait insensiblement pris un ton soupçonneux, désillusionné, personnel, où se faisaient jour les idées, les préjugés, les rancunes de chacun. Sans s'en rendre compte et sans qu'aucun n'eût l'intention de peiner les autres, une petite guerre sourde existait, aux attaques de laquelle des discussions politiques, religieuses ou artistiques servaient de prétexte.

M. de Fronville y montrait parfois un peu trop de dédain secret du milieu bourgeois dans lequel l'avait fait descendre le bouleversement des classes; il rappelait adroitement (œci à l'adresse de Mile Dulac) que la naissance vaudra toujours mieux que les millions, que les gais parés des plumes du pson sont toujours des geais, qu'il y a dans le sang des vieilles races une noblesse, une distinction que l'on peut contrefaire, mais que l'on n'imite jamais.

Félix Haller avait la foi ardente, la fierté tranquille des savants dans un siècle de science, dans un siècle où l'avenir est au dogme de la fraternité humaine; il était bien de son époque car il mettait un immense savoir, sa santé, son temps, et cela

HONGRIE
Officiers assassins.

Le 10 novembre, à 8 h. et demie du matin, en pleine rue de Budapest, un policier a été abattu à coups de revolver. L'auteur du meurtre faisait partie d'un groupe d'officiers. On donne sur cette affaire, qui a produit une émotion considérable dans la capitale hongroise, les détails suivants:

Le gardien Solta vit plusieurs officiers qui rousaient un homme jusqu'au rang. La victime de cette agression cria: « Je suis un bon chrétien, je suis un bon Hongrois, laissez-moi! » Le gardien somma les officiers de laisser l'homme tranquille, mais ceux-ci le poussèrent de côté en le traitant de mouchard. L'un des officiers tira un coup de revolver dans le dos de Solta qui appela au secours. Un autre agent, voyant de quoi il s'agissait courut chercher du renfort. Pendant ce temps, les officiers achevaient le blessé à coups de crosse. Le second agent fut également grièvement blessé.

On sut que les officiers s'étaient retirés à l'hôtel Britannia, boulevard Thérèse. L'hôtel fut cerné dans la soirée par une importante force de police. Il fut procédé à de minutieuses perquisitions et à une quarantaine d'arrestations.

La police a réolu de cesser toute action jusqu'à ce que le gouvernement ait décidé de décréter l'état de siège et de faire juger les coupables selon le code correspondant.

MEXIQUE

Sanglante bagarre. — 185 morts.

On mande de Yucatan qu'une sanglante bagarre a éclaté entre libéraux et socialistes.

Ces derniers attaquèrent leurs adversaires aux cris de « vive la république des soviets ».

Les troupes gouvernementales ont rétabli l'ordre. Il y a 185 morts et de nombreux blessés.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 11 novembre.* — Le Conseil a nommé M. Benjamin Erne, de Leuggern (Argovie), ci devant directeur de la succursale de Co'ogge de la Banque de Rhin, à Strasbourg, au poste de directeur de la Banque de l'Etat.

Un cercle fribourgeois à Genève. — Il s'est fondé, à Genève, un Cercle fribourgeois, qui a pour but de réunir plus étroitement les citoyens de notre canton habitant la grande capitale de Léman. Le Cercle est en

héroïquement, sans calcul, au service des mœurs de tous. Savoir et se dévouer, le reste lui semblait peu de chose.

M^{re} Lévesque, avec ses appétits de parvenu de la veille, avec sa haine de ceux qui n'ont point souffert et qui jouissent sans travailler, avec son inébranlable volonté de tout renverser pour grimper plus haut, froissait souvent ses amis quand il ne les terrorisait point. Chaque repas finissait au milieu de bruyantes discussions auxquelles il fallait comme dernier frein, les ménagements d'une très ancienne camaraderie, sans quoi elles eussent dégénéré en querelles.

M^{re} Haller et Germaine disparaissaient toujours au dessert, laissant les jeunes hommes fumer, rire ou se chamailler autour de la table à moitié desservie. La plupart du temps, la vieille dame ne reparaisait plus; mais Germaine, qui se promenait sur la terrasse ou dans le jardin, attentive aux écoutes de voix que les fenêtres ouvertes laissent parvenir jusqu'à elle, arrivait d'un temps en rayon de soleil au milieu d'une tempête quant à la tournure de la conversation elle jugeait opportun de la détourner, de la calmer.

Les trois hommes subissaient immédiatement à des degrés divers l'influence spirituelle de sa grâce, de sa douceur, de sa beauté, et redevenus autour d'elle les camarades sincères de jadis, ils se séparaient avec de chaudes poignées de main. (A suivre).

« FEUILLETON DE LA GRUYÈRE »

La Somnambule

PAR AUGUSTE GEOFFROY.

Et lui aussi avait le sentiment de sa chute, de son obscurité et de sa misère futures; il la méprisait par égoïsme cette enfant dont il avait fait sa première esclave, cette matresse dévouée. Il gardait ses soins passionnés pour les jours noirs, comme d'autres mettent de côté le capital d'une rente viagère; elle était destinée à ramasser les morceaux de la statue brisée, à les souder de ses larmes, à l'encenser d'illusions dernières.

Anais Dubreuil, la plus charmante et la plus distinguée des vendeuses aux Grands Magasins du Prix Fixe, était cette femme dont Armand Lévesque avait lâchement détruit la personnalité pour en faire sa chose. Malgré des qualités rares, la belle jeune fille avait été défigurée, devenue sourde et aveugle pour tout ce qui n'était point l'avocat et sa gloire, souffrait avec délices comme souffrent en vue du paradis les martyrs hindous aux bras de fer de l'idole qui les broie; son ciel à elle c'était son relèvement et son pardon

d'honnête fille par le mariage, un jour, avec celui qu'elle considérait comme le plus grand des hommes. Pauvre Anais! cela lui semblait naturel de tout souffrir, pourvu qu'au cune autre n'eût la prétention de la remplacer dans ce rôle d'esclave soumise qui était le sien.

Si elle eût eu les visites fréquentes d'Armand à Vaugirard et qu'elle eût aperçu Mile Dulac dans sa beauté incomparable, son cœur toujours inquiet aurait saigné peut-être; cependant, de côté, elle n'avait rien à redouter.

M^{re} Lévesque avait du premier coup déplu à Germaine; elle avait deviné l'égoïsme insatiable, la sécheresse de cœur, la vanité haineuse, malgré la douceur voulue du regard, le brillant de la parole, le moelleux du geste; elle avait deviné les griffes du tigre sous le velours soyeux du pelage.

Non seulement il lui avait déplu, mais il lui avait fait peur. Plus clairvoyante que ses amis, elle s'était demandée si ce n'était point pour le malheur de tous que cet intrigant sans cœur avait été introduit au calme foyer de Mme Haller. Sa présence lui fut, malgré cela, de quelque secours, car elle fit cesser la rivalité inavouée de Félix et de M. de Fronville en les occupant séparément, en permettant d'éviter de longs et difficiles tête à tête.

Germaine souffrait de la souffrance de Félix, luttant contre ce fantôme né de son

pleine croissance et com

ron 80 membres.

Dans son assemblée

comité défi

Président, M. le docteur

vice président,

vice secrétaire, M. A

Les citoyens fribour

Les citoyens fribour

Jeune fille

Jeune fille, catholique, âgée de

Jeune fille, catholique, âgée de

BANQUE

de la place demande

A VENDRE

Domaines de toutes

CASSI

à Pâurbergo

A vendre

à prix très avantageux,

30 caiss

de pianos et harmo

HONGRIE

Officiers assassins.
 Le 2 novembre, à 8 h. et demie de la pleine rue de Budapest, un officier a été abattu à coups de revolver par du meurtre faisait partie de l'officiers. On donne sur ce meurtre, qui a produit une émotion considérable dans la capitale hongroise, les détails suivants :
 Le soldat vit plusieurs officiers qui essayaient un homme jusqu'à la victime de cette agression. C'est un bon chrétien, je suis un Hongrois, laissez-moi ! dit somma les officiers de laisser tranquille, mais ceux-ci ont de côté en le traitant de traître.
 L'un des officiers tira un revolver dans le dos de Solta au secours. Un autre agent, qui il s'agissait courait du renfort. Pendant ce temps, les officiers achevaient le blessé. Le second agent fut grièvement blessé.
 Les officiers s'étaient réfugiés au hôtel Britannia, boulevard de l'hôtel fut cerné dans la soirée par une importante force de police. On a déposé à de minutieuses perquisitions à une quarantaine d'armes.
 Le conseil a résolu de cesser de gouverner et de décréter l'état de siège pour juger les coupables selon la loi correspondante.

MEXIQUE

La bagarre. — 185 morts.
 Le 2 novembre, à Yucatan qu'une bagarre éclatée entre libéraux et conservateurs.
 Les libéraux attaquèrent leurs adversaires et « viva la république ».
 Le gouvernement a ordonné de tirer. Il y a 185 morts et de blessés.

LE CERCLE DE FRIBOURG

Le conseil d'Etat. — Séance du 2 novembre. — Le conseil a nommé M. Ernest Roulin directeur de la succursale de la Banque de Fribourg, au poste de directeur.
Cercle fribourgeois à Genève. — Il s'est fondé, à Genève, un cercle fribourgeois, qui a pour but de rapprocher plus étroitement les citoyens fribourgeois habitant la grande ville de Léman. Le Cercle est en formation, sans calcul, au service de tous. Savoir et se dévouer, voilà son but principal.
 Le Cercle a avec sa haine de ceux qui n'ont travaillé et qui jouissent sans travailler de la fortune, une inextinguible volonté de tout réformer pour le mieux. Il veut grimper plus haut, froisser plus fort, quand il ne les terrifie pas, il les réprimande au milieu de discussions aux quelles il fait participer tout le monde, sans que les discussions soient en querelles.
 Le Cercle a élu pour président M. et Germaine disparaitront dans le désert, laissant les jeunes hommes rire ou se chambriller autour de la table.
 La moitié desservie. La plupart de ces dames ne repassent plus la semaine, qui se promènent sur la terrasse, dans le jardin, attentive aux écarts de la conversation, elle s'occupe de la conversation elle-même, qui se tourne de la conversation elle-même, qui se tourne de la conversation elle-même.

Plaine croissante et compte déjà environ 80 membres.

Dans son assemblée générale, il a nommé le comité définitif suivant :
 Président, M. le docteur Gustave Frauchiger ; vice président, M. Charles Juge ; secrétaire, M. Adolphe Robas ; vice secrétaire, M. Léon Kart ; trésorier, M. Ernest Roulin ; vice-trésorier, M. Paul Morand ; membres adjoints, MM. Pierre Jutzet, Edouard Boulin et Jules Clément.
 Les citoyens fribourgeois habitant Genève et qui désirent faire partie du Cercle sont priés de s'adresser à l'un des membres du comité.

Pont de Zehringen.

Selon l'art. 5 du décret du 10 octobre 1919 autorisant la mise en œuvre de la construction du pont de Pérolles et l'étude du pont de Zehringen, le Grand Conseil a chargé le Conseil d'Etat de présenter un projet définitif de construction du pont de Zehringen. En outre, il a décidé que les travaux seront exécutés aussi rapidement que possible.

La Direction des travaux publics, donnant suite à cette décision, a ouvert, le 3 septembre 1920, un concours restreint, avec soumission. Les maisons spécialisées les plus connues dans les constructions de ponts ont été invitées à prendre part à ce concours. En outre, on a accepté les offres de quelques autres maisons importantes qui ont demandé à concourir.

Le délai pour le dépôt des soumissions a été fixé au 31 octobre dernier. On avait envisagé deux solutions : l'une pour la transformation du pont suspendu actuel en un pont suspendu

rigide, pouvant servir à la circulation des véhicules à moteurs les plus lourds et même d'un chemin de fer électrique routier Fribourg Tavel ; l'autre pour la construction d'un pont neuf en béton armé. La Direction des travaux publics a fourni aux soumissionnaires, pour chacune de ces deux solutions, un projet officiel de base.

Le projet de pont suspendu rigide avait déjà été élaboré en 1914, par un technicien de Fribourg ; par contre, celui d'un pont en béton armé avait déjà été étudié par MM. les ingénieurs Jäger et Lusser.

La Direction des travaux publics a pris connaissance, le 3 novembre, du résultat du concours. Quinze maisons ont soumissionné. Y compris les projets et études officiels, 38 différentes solutions ont été présentées. Le projet officiel Jäger et Lusser a donné lieu à 7 offres ; celui du pont suspendu rigide, 1 ; autres projets en béton, 6 et projets de fer, 6 ; total, 20 offres. En outre, 5 devis estimatifs ont été présentés.

Ces différents projets comprenant 70 dessins seront exposés, chaque après midi, de 2 à 5 heures, du vendredi 12 au samedi 27 novembre, au rez-de-chaussée du bâtiment de l'ancienne poste, rue du Pont-Suspendu.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers.

Les membres et porteurs de parts sont convoqués en assemblée générale sur le dimanche 21 novembre 1920, à deux heures après midi, au local du Cercle.

TRACTANDA :

1. Rendition des comptes ;
2. Fixation du banquet ;
3. Nomination du président ;
4. Nomination de la commission et des vérificateurs ;
5. Réception de candidats ;
6. Abonnement et mise de jour ;
7. Propositions individuelles.

Notre aviateur gruyérien.

Après avoir survolé Lausanne dimanche après midi et émerveillé la population de cette ville par ses étonnantes acrobaties ; après avoir, lundi matin, survolé Genève de la même façon, à l'occasion de la première assemblée de la Société des Nations, notre sympathique aviateur gruyérien, Léon Progin, a tenu à venir saluer, lundi après midi, sa chère cité bauloise par un vol merveilleux où chacun a pu admirer ses 'oopings, descentes en feuille, reverses, etc. Notre population était vraiment en extase devant la maîtrise avec laquelle M. Progin dirige son appareil.

Nous croyons nous faire le reporter de toute notre population bauloise en félicitant l'aviateur et en lui adressant de sincères remerciements pour son agréable visite.

En promenade.

Nous avons été gratifiés, dimanche, d'une belle journée d'été... de la St-Martin. Le beau temps a favorisé les promenades des citadins en campagne. Le concert offert l'après-midi par la vaillante musique « La Lyre » de Broc a attiré

une foule qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux belles productions de cette société.

De nombreux campagnards sont venus d'un peu partout voir le géant jurassien, qui se trouvait l'après-midi au Café Moderne.

Les coureurs de montagne ont largement profité du beau temps et tous les monts ont eu des visites. Les Rochers de Naye ont été gravis par de très nombreux amateurs ; la vue était nette et étendue.

Chose curieuse et très rare : il n'y a pas de trace de neige, même au sommet des Diablerets, à plus de 3 000 mètres.

La grande sécheresse rend indispensables les mesures de prudence recommandées en été aux fumeurs et aux cuisiniers en plein air. Dimanche, dès le matin, le feu a été mis aux herbes qui recouvrent le sommet de la Dent-de-Lys du côté de Montbovon. Le soir, une longue traînée lumineuse sillonnait l'air et de petits foyers s'allumaient plus bas. Dans la nuit, grâce à la forte rosée et au gel, le feu s'est éteint de lui-même.

Pourquoi demain ?

puisque c'est aujourd'hui que vous devez acheter des Tablettes Gaba pour vous préserver de la toux, des maux de gorge et de l'enrouement.



Méitez-vous ! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1.75

Travaux d'impression

Imprimerie Glasson Frères.

Jeune fille

Jeune, catholique, âgée de 16 à 17 ans, trouverait place dans petite maison pour aider à tous les travaux. Vie de famille.
 E. Zryd, Sprichergasse, 39, Bulle.

BANQUE

de la place demande **une employée** capable, ayant la pratique d'un bureau.
 Situation d'avenir pour carrière active et sérieuse.
 Faire offres par écrit, avec certificats, références et présentations de salaire, sous P 3209 B à Publicitas S. A., Bulle.

A VENDRE

Domaines de toutes contenance, maisons d'habitation modernes, montagnes, hôtels, grandes maisons avec beaux magasins bien situés, terrains à bâtir, maisons avec entreprise de gypserie et peinture en bâtiments, Bulle et les communes de Broc, Gruyères, La Tour-de-Trême, Le Pâquier, La Roche, Le Bry.
 Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau d'affaires C. DUVANEL, à Bulle.

CASSÉE

à l'Aubergerie d'Hauteville.
 Invitation cordiale.
 Gilbert MORET.

A vendre

à prix très avantageux, plus de **30 caisses** de pianos et harmoniums pouvant servir, cas échéant, à tout autre usage.
 S'adresser Maison CHARRIÈRE & Co, Bulle.

Nous avons l'honneur d'informer nos amis et connaissances que nous avons remis la direction de notre établissement à M. Adolphe LUTHY. Nous tenons remercier bien sincèrement de la confiance qui nous a été témoignée et les prions de la reporter sur notre successeur.

M. et Mme BROCHET.

Me référant à l'avis ci-dessus, j'ai l'honneur d'aviser mes amis et connaissances et le public en général que je dessers dès ce jour

L'HOTEL DE L'UNION, à BULLE.

J'espère, par un service soigné et de bonnes consommations, mériter la confiance que je sollicite.
 Adolphe LUTHY, propriétaire.

Occasion exceptionnelle !

A vendre **4 superbes pianos** à l'état de neuf, à prix très avantageux.
 Maison CHARRIÈRE & Co Instruments de musique, BULLE.
 Visitez nos magasins de préférence les jeudi et samedi.

SOUMISSION

En raison des offres insuffisantes qui ont été faites, la Commune de Bulle remet en soumission la vente des lots de

bois

Nos 2, 3 et 6, en préparation dans ses forêts supérieures.
 Pour voir les bois, rendez vous des amateurs, vendredi 19 oct., à 10 heures du matin, à la Grande Cythard, et dépôt des soumissions par n.° au Bureau de Ville le même jour, jusqu'à 20 heures.

Occasion !

A vendre un **MANTEAU DE DAME** neuf.
 S'adresser au Magasin De la Loye, rue de Vevey, Bulle.

A vendre

un **bon cheval** âgé à un prix très avantageux.
 S'adresser à Jean Wiedmer, chez M. Désiré Gremion, canton-nier, Epagny.

Mises publiques

Samedi 20 novembre 1920 à 14 heures, il sera vendu, en mises publiques, maison feu Alexandre Rime, à La Tour de Trême, le mobilier appartenant à Joseph Corboz, feu Benjamin, soit : lit complet, canapé, commode secrétaire, tables, chaises, tabourets, 1 potager à deux trous avec bouillote en cuivre presque neuf, batterie de cuisine et d'autres objets trop longs à détailler. Le tout très bien en tenant et à l'état de neuf.
 Les exposants.

Harmoniums

Choix immense vient d'arriver à prix extrêmement avantageux, sans concurrence.
 Facilité de paiement.
 Maison CHARRIÈRE & Co, Musique, BULLE.

A vendre

9000 pieds de **foin et regain** à contommer sur place ; emplacement pour 12 bêtes.
 S'adresser à Alfred Gremion, fils de François, Echarlens

Mises de bois

de feu.
 Lundi, 22 novembre 1920, la Commune de Riaz vendra en mises publiques, dans ses forêts, la déponille de la coupe des bois de commerce.
 Rendez vous, avec sac garni au chalet de la Grosse Croix Etanche, à 9 h. du matin.
 Riaz, le 14 novembre 1920.
 Par ordre : Le Secrétaire communal.

A vendre

du **bon fumier** chez Joseph NICOLET, l'Arriette, Bulle.

Armailli et garde-génisses.

La Société de laiterie de BROCMET en soumission la place d'Armailli pour un troupeau de 60 vaches, ainsi que le transport du lait depuis ses pâturages jusqu'à la laiterie.
 Ainsi qu'un garde-génisses pour un troupeau de 60 génisses.
 Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions chez M. Auguste Ruffieux, président, jusqu'au samedi 20 novembre, à 7 h. du soir.

Châtaignes de conserve

Pour les Casées, vous trouverez depuis 45 cent. le kg., chez Joseph NICOLET, primeur, l'Arriette, Bulle. Téléphone 176.
 Plantons de framboisiers remontants à vendre à 9 fr. le cent.

Domestique

bien recommandé, sachant traire, demande place pour de suite.
 S'adresser au Magasin de meubles Widmer et Blain, Bulle.

Honnête fille ou veuve

pourrait s'établir avec homme sérieux, d'âge mûr, un peu de fortune. Discretion garantie.
 S'adresser sous N° 3244 Case postale 19887, Bulle.

A vendre

quelques centaines de **bons fagots secs** longs et courts.
 S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P 3248 B.

A louer

à personnes tranquilles, un joli petit appartement bien exposé au soleil, pour le 1^{er} décembre 1920.
 S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 3248 B.

Santé et vigueur retrouvées et conservées par une cure du dépuratif-laxatif
Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7,50 fr. et 12 fr. — à Bulle: Pharmacie Gavin
 ou Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, rue du Mont Blanc, 9, GENEVE.

La BANQUE de l'ÉTAT de FRIBOURG

Capital de dotation: Fr. 30,000,000. — Garantie de l'Etat.

et ses agences à Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont et
 Tavel émettent jusqu'à nouvel avis des

OBLIGATIONS à

5 1/2 0/0 de 1 à 5 ans 5 3/4 0/0 de 6 à 7 ans & 6 0/0 de 8 à 10 ans

Ces obligations sont créées au porteur ou nominatives, avec coupons d'intérêts semestriels ou annuels, payables sans frais auprès de toutes les banques cantonales suisses. Les taux sus-indiqués sont également bonifiés en comptes de dépôts exempts du droit de timbre fédéral.

Les versements peuvent être effectués sur notre compte de chèques postaux N° 19 Ha auprès de tous les bureaux de poste en Suisse.

La Banque de l'Etat de Fribourg est le seul établissement financier du canton de Fribourg qui possède la garantie de l'Etat.

A VENDRE

Pour cause de liquidation, Urbain CASTELLA, à Bulle, expose en vente par soumission, les billons qu'il possède soit:

- Un lot à l'Usine de 120 m²;
- » » 220 »
- » » 280 »
- » à la Cara de 120 »
- » au Devin de Vuadens de 240 m².

Pour voir les bois, s'adresser à lui-même, et faire parvenir les soumissions pour le 24 novembre courant, à 5 heures du soir, au Bureau d'affaires C. DUVANEL, au dit lieu.

A la même adresse, à vendre une quantité de planches de 27 cm., non alignées, et de 18 cm. parallèles pour voliges, pour lesquelles on peut traiter de gré à gré.

A crédit!

Nous vous recommandons la plus IMPORTANTE MAISON EN SUISSE, Frankenstein, à Berne, Place Tour de l'Horloge.

Confections pour dames, hommes, enfants, chaussures, trousseaux, mobiliers et toutes sortes de marchandises. payables par acomptes mensuels de Fr. 5 ou 10 par mois. Demandez la feuille d'abonnement.

Location de domaine

par voie de soumission.

M. Charles LAPP, à Epagny (Gruyère), expose en location, pour une durée de 9 ans, par voie de soumission, le domaine qu'il possède à Epagny, d'une contenance de 50 poses, en un seul mas.

Vente de domaine.

Il offre en outre en vente, par voie de soumission, les immeubles art. 287, 830, 567a, 567b, 569b, 568, 569a, 571 et 572 du cadastre de la Commune de Gruyères, formant le domaine du Pont, d'une contenance de 12 poses 51 perches, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, jardin et prés.

Les deux domaines sont de terrain de 1^{er} choix. Les soumissions seront reçues par le propriétaire jusqu'au 20 novembre 1920, à 18 heures.

Pour voir les conditions et visiter les domaines, s'adresser au propriétaire ou à M. Antonin GEINOZ, Hôtel de la Croix-Blanche, à EPAGNY.

IMMEUBLES EN VENTE

Vendredi 19 novembre courant, à 1 1/2 h. de l'après-midi, dans une salle particulière du Café Gruyérien, à Bulle, Monsieur Lucien PASQUIER, à Bulle, exposera en vente aux enchères publiques, les immeubles ci après qu'il possède à Bulle: art. 334b, Chemin des Crêts, N° 239. Habitation, cave et place, de 25 perches; art. 336aab, pré de 33 perches.

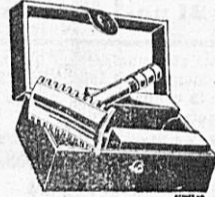
Pour renseignements, s'adresser au notaire Joseph Pasquier, à Bulle, et pour visiter les immeubles, s'adresser au propriétaire. Les conditions de mises sont déposées auprès du notaire J. PASQUIER.

CADEAU!

10,000

Rasoirs de sûreté

argentés, avec étui, comme gravure ci dessous



sont donnés à titre gracieux en me article réclame.

Chaque acheteur de 12 lames à fr. 0.50, total fr. 6 —, s'adaptant à n'importe quel appareil, recevra un rasoir avec étui, gratuitement.

C. WOLTER MERRI, La Chaux-de-Fonds.

Mise de vaisselle, batterie de cuisine, etc.

La Croix Rouge Gruyérienne fera vendre, sur la place du marché, jeudi prochain 18 courant, dès 9 heures, les articles ci haut désignés, presque en état de neuf, provenant de la liquidation du Lazarat.

On cherche à louer

au centre de Bulle

appartement

de 3-4 pièces ou locaux chauffables et bien éclairés.

Offres sous chiffres P 9360 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE

un char à pont à patent, un harnais complet et des caisses vides.

S'adresser à M. Denis BAR-RAS, négociant, BROU.

Vente d'immeubles.

Madame Marie RUFFIEUX, épouse de François, à Crésuz, offre à vendre, par voie de soumission, ses immeubles dits:

Les Planches, à Crésuz, articles 116 à 119, 157 à 161, bâtiments, jardin, pré de 1 pose et demie environ.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. François RUFFIEUX sacristain, à Crésuz.

Les offres seront reçues jusqu'au 20 novembre courant.

MACHINES A COUDRE

Reçu un magnifique choix des meilleurs systèmes avec nouveaux meubles pratiques.

Machine américaine avec moteur électrique.

Nouveaux prix réduits.

Toujours le mieux outillé pour réparations. Tous accessoires en magasin.

Jos. GREMAUD, mécanicien. BULLE.

VENTE D'IMMEUBLES

Mercredi 24 novembre 1920, à 1 heure de l'après-midi, Joseph Menoud, à Sâles (Gruyère) exposera en vente, par voie d'enchères publiques, son domaine de « Praz Mory », rière Sâles, d'une contenance d'environ 15 1/2 poses et « La Joux Serjan », rière Le Crêt, pâturage et bois d'environ 2 3/4 poses. Entrées en jouissance février 1921.

Pour visiter le domaine, s'adresser au propriétaire en Praz Mory, et les enchères auront lieu à l'Hôtel du Reposoir, à Sâles.

L'exposant: Joseph MENOUD.

Nouveau! Nouveau!

Chez **Jean FRIOD, BULLE**

BANDES MOLLETIÈRES-GUÊTRES

+ 84898 Brevet français 509479. Médaille de bronze à l'Exposition Internationale de Lille.

Se font en différents systèmes, teintes et grandeurs.

Prix: de fr. 13 à fr. 15 la paire.

On vend encore des souliers, pélerines et linges américains.

BULLE

Famille du pays désire louer, Bulle ou environs immédiats, petite villa ou appartement

ayant confort moderne avec jardin si possible.

D'ne à convenir pour printemps prochain.

Offres écrites sous chiffres P 9360 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

La Fabrique Fribourgeoise de Draps S. A. NEIRIVUE

avec son honorable clientèle que M. Tobie BEC, à Bulle, n'est plus son représentant et qu'elle peut déposer les

laines à filer

tous les jeudis après midi au Lion d'Or, à BULLE.

Quelques mille kg. de

RAVES

1^{re} qualité, sont encore disponibles à fr. 1.50 la mesure.

S'adresser au Café de l'Avenir, Bulle.

Bâtiment à vendre

A vendre un joli bâtiment situé à Bulle, comprenant un logement de 4 pièces et cuisine, atelier avec force hydraulique et quelques machines à travailler le bois. Convient surtout pour charbonnais, etc.

Prix Fr 16.000.

S'adresser à Jean FRIOD, à Bulle

VOYAGEUR

à la commission pour tissus et confections

est demandé

pour la Gruyère, fortes commissions.

Faire off. es sous chiffres P3207B à Publicitas S. A., Bulle.

A vendre

6000 pieds de

FOIN

1^{re} qualité à consommer sur place, emplacement pour 10 têtes, à 5 minutes de la laiterie; au besoin on se chargerait de soigner le bétail.

S'adresser à Louis Théran laz, au Crêt (Veveysse).

A vendre

4 pores de 3 mois et demi chez Léopold Getschmann, rue du Moléson, Bulle.

A la même adresse, à louer un petit appartement d'une chambre et cuisine.

fourniture des ferrements

pour son bâtiment en gare de Bulle.

On peut consulter le cahier des charges et se procurer les formulaires de soumission auprès de M. Kaufmann, architecte, Hôtel Terminus, Bulle.

Les soumissions devront parvenir au prénommé jusqu'à samedi 20 novembre, à midi; elles seront valables jusqu'au 30 novembre.

Chevaux

pour la boucherie

abattus ou non.

Ch. BAUDÈRE

marchand de chevaux

Hôtel de l'Écu, BULLE.

Rideaux brodés

Grand et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages, broderies pour linge, brise-bise, etc.

Vente directement au consommateur. Echantillons par retour du courrier.

H. METTLER, Hôrisau.

Fabriq. spéciale de rideaux brodés

On cherche pour Noël un domestique de campagne.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 3199 B.

Bibliothèque cantonale
 39^{me} Année. — N°
 ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 5.
 étranger . . 6 mois » 2.
 . . . 1 an » 9.
 . . . 6 mois » 5.
 payable d'avance.
 Prix du numéro: 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.
 TÉLÉPHONE 150
 Au Grand C
 Session de Nov
 Séance du 12 nov
 Section II des recettes
 (91,000 fr.) Ado
 Section III. Impôts (les
 recettes ont été au
 l'élevation du prix de
 pour débits de boissons,
 tel et par l'impôt de gu
 M. Marchon demand
 pourrait pas supporter
 tantaire en cas de succè
 Il lui est répondu qu'
 Section.
 MM. Léon Genoud et
 voudraient hausser le ta
 de colporteurs étran
 Section IV. Amendes
 (131,500 fr.). Adopté ap
 Section V. Recettes div
 (Adopté).
 Section VI. Rentrées
 (80,978 fr. 40). Adopté
 Dépenses.
 Section I de l'admini
 (50,000 fr.) Le statu
 Section II. Conseil d'
 (182,300 fr.). A
 Instruction pu
 La dépense totale po
 est de 1,929,652 f
 Le budget du Musée
 porté de 13,000 à 21,
 Section III. La question de l'Insti
 revendra devant
 un important proj
 tant élaboré.
 Justice, cult
 communes et par
 Le chiffre des dép
 101,800 fr.
 M. Paul Morard rev
 ce budget, sur l'éter
 de la réorganisation ju
 dite pour qu'elle se fast
 toutes les promesses fa
 depuis dix ans n'ont
 après la promesse de M
 teur de la justice, de
 able pour mener à che
 entreprise, le budget de
 Divers.
 Une dizaine de rec
 ont transmis à la co
 Les décrets conc
 de l'impôt pour 1921 et
 du sel sont renvoyé
 d'économie publiq
 du Tribunal canton
 mission nommée à cet e
 des naturalisat
 MM. Chollet, Ducotterd,
 Genoud, Gross, Jaquet
 La séance est levée à